

Secrétariat des examens
H+ Bildung
Rain 36, 5000 Aarau
Tél 062 926 90 06
Email patricia.wasser@
hplus-bildung.ch

INSCRIPTION
Examen professionnel fédéral
de spécialiste en codage
médical

1. IDENTITE (Remplir bien lisible, s.v.p.)

Nom _____	Prénom _____
	No. AVS _____
Adresse privé	Téléphone _____
	E-Mail privé _____
Rue _____	NPA _____ Lieu _____
Date de naissance _____	Commune/s d'origine/Canton (p.ex. Cully / VD) _____
Adresse professionnelle Maison/Hôpital _____	Téléphone / Fax _____
	E-Mail _____
Rue _____	NPA _____ Lieu _____
Langue d'examen <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> italien	
Je désire recevoir la correspondance à l'adresse	<input type="checkbox"/> privée <input type="checkbox"/> professionnelle
Je désire recevoir la facture à l'adresse	<input type="checkbox"/> privée <input type="checkbox"/> professionnelle

2. A REMPLIR PAR H+ BILDUNG

Date de réception de l'inscription _____
Admission _____
Divers _____ _____

3. FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation

(S.v.p., joindre les photocopies des titres et des certificats de travail etc)

De à comme

4. EMPLOI ACTUEL / ACTIVITÉ (FONCTION) PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Depuis comme chez (employeur)

à plein temps (100%)

à temps partiel, %

Veillez attester de votre activité actuelle de codage, du taux d'activité et de la durée d'engagement par une confirmation de votre employeur.

Si l'emploi ou l'activité actuel remonte à moins de 4 ans:

Emploi précédent / activité professionnelle précédente:

(Ces indications sont obligatoires. Tout renvoi tel que „voir CV“ n'est pas accepté).

De à comme

5. ANNEXES (art. 3.2 du règlement)

- des copies des titres et des certificats de travail requis
- attestation pour l'activité actuelle de codage
- la copie d'une pièce d'identité officielle avec une photo

6. REMARQUES

Conditions d'admission (art. 3.3 du règlement)

- a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité dans le domaine médical/soins ou commercial ou tout autre certificat au moins équivalent et peuvent justifier d'une expérience professionnelle de au moins trois ans dont au moins deux ans* comme codeur médical
- ou
- b) peuvent justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine médical/soins ou commercial de quatre ans dont au moins deux ans comme codeur médical.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen selon le ch. 3.41 dans les délais.

*Pour l'admission à l'examen professionnel fédéral (ch. 3.31 du règlement) est requise une expérience pratique de 2 ans à 100% comme codeur ou contrôleur médical avec activité de codage, dont 1 année à temps plein en Suisse.

Pour le travail à temps partiel, la durée d'expérience doit s'allonger en proportion (p.ex. : 4 ans pour 50%, 2,5 ans pour 80%).

La maîtrise à l'écrit et à l'oral d'une des trois langues officielles est requise.

La taxe pour l'examen se monte à CHF 1'400.- + CHF 40.- frais d'inscription au registre de l'SBFI.

Comment et où vous êtes-vous préparé à l'examen professionnel ?

Ces indications sont facultatives, mais permettent un retour d'information à l'institution. Aucune donnée personnelle ne sera transmise.

Cours de préparation/formation auprès de (nom et lieu de l'institution) :

Je me suis préparé(e) avec le guide et la littérature spécialisée (sans assister à un cours).

En s'inscrivant, la candidate/le candidat reconnaît le règlement de l'examen professionnel fédéral de spécialiste en codage médical.

J'autorise la publication de mes nom et prénom, de mon employeur au moment de l'examen ainsi que de l'année d'examen.

Lieu et date

Signature
